



Communiqué de presse
10 novembre 2015

ENGIE lance son débat interne « Climat & Energie », en présence de Ségolène Royal

Mardi 10 novembre, Gérard Mestrallet, Président-Directeur Général d'ENGIE, et Isabelle Kocher, Directeur Général Délégué en charge des Opérations, ont accueilli Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie au siège social du Groupe à La Défense, pour lancer ensemble le débat interne ENGIE « Climat & Energie ».

Les salariés d'ENGIE seront consultés sur les points clefs de la COP21 à 20 jours du début de l'évènement à Paris, leur permettant ainsi de se former une opinion éclairée et de donner leur avis sur ce sujet essentiel pour l'avenir de la planète.

Ce débat s'inspire d'une méthodologie originale élaborée à l'occasion du « World Wide Views on Climate & Energy », un débat citoyen qui a mobilisé plusieurs milliers de personnes sur les cinq continents en juin 2015.

Ségolène Royal a déclaré : « Les voix de la société civile sont au cœur de la Conférence mondiale de Paris sur le Climat qui va s'ouvrir dans 20 jours. Les solutions pour le climat sont enfin considérées comme des opportunités : économies d'énergie, valorisation des déchets, énergies renouvelables, transports propres. Tous ensemble : entreprises, citoyens, territoires, nous allons réconcilier l'économie et l'écologie. Je salue l'initiative volontaire d'Engie qui montre l'audace et l'esprit visionnaire de sa direction, et j'encourage tous les salariés à se mobiliser. »

Gérard Mestrallet a déclaré : « Nous sommes très fiers avec Isabelle Kocher d'accueillir Mme Royal pour lancer ensemble ce grand débat sur l'énergie et le climat. Nous sommes convaincus que la COP21 ne sera un succès qu'avec la mise à contribution de chacun d'entre nous. Mobiliser les 150 000 collaborateurs du Groupe sur la question de la transition énergétique dans le monde était une évidence pour ENGIE car elle est au cœur de nos métiers. Nous sommes impatients de découvrir les contributions de nos salariés dans une dizaine de jours et je serai heureux de les porter dans les débats de la COP21. »

Afin de mieux communiquer sur l'engagement d'ENGIE dans la lutte contre le changement climatique, le Groupe a par ailleurs décidé d'anticiper d'un an les obligations de reporting inscrites dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Il s'agit de communiquer sur les risques financiers induits par le changement climatique pour ENGIE, sur les conséquences sociétales et environnementales afférentes ainsi que sur les mesures prises pour réduire les émissions de CO₂.



Ségolène Royal et Gérard Mestrallet ont également signé une convention portant sur le développement du « passeport rénovation énergétique »

Le passeport rénovation énergétique est un dispositif innovant conçu pour inciter les ménages à engager des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Les logements les plus énergivores sont ciblés. Le passeport consiste dans un audit énergétique approfondi assorti de préconisations pour les travaux et d'un calendrier de réalisation précisant les coûts, les économies attendues, les aides et financements possibles. Les ménages peuvent ainsi économiser un minimum de 35 % sur leurs factures d'énergie.

Cette nouvelle convention élargit l'expérimentation menée depuis janvier 2015 sur la Communauté Urbaine d'Arras avec le soutien de l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Un millier de passeports pourrait être signé d'ici fin 2017 sur les territoires à énergie positive pour la croissance verte. Ce dispositif s'inscrit parfaitement dans la Loi sur la transition énergétique et la croissance verte qui fixe comme objectif la rénovation énergétique de 500 000 logements par an à compter de 2017.

À propos d'ENGIE

ENGIE inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux de la transition énergétique vers une économie sobre en carbone : l'accès à une énergie durable, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la sécurité d'approvisionnement et l'utilisation raisonnée des ressources. Le Groupe développe des solutions performantes et innovantes pour les particuliers, les villes et les entreprises en s'appuyant notamment sur son expertise dans quatre secteurs clés : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le gaz naturel liquéfié et les technologies numériques. ENGIE compte 152 900 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires en 2014 de 74,7 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, BEL 20, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe, DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo (World 120, Eurozone 120, Europe 120 et France 20).

Contact presse :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Tél. Belgique : +32 (0)2 510 76 70

Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com



ENGIEgroup

SIEGE D'ENGIE

Tour T1 – 1 place Samuel de Champlain – Faubourg de l'Arche – 92930 Paris La Défense cedex – France

Tél. : +33 (0)1 44 22 00 00

ENGIE – SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 EUROS – RCS NANTERRE 542 107 651

engie.com